



VERS L'INELUCTABLE

Ce Jeudi 17 Mars, un agent planifié pour une mission Jirs a été désigné d'office pour renforcer un équipage de Nantes afin de faire des présentations au tribunal correctionnel de Saint Nazaire.

Notre collègue qui avait commencé sa journée à 6h a donc finalement achevé sa journée à 22H30.

Après cette journée d'une longue amplitude l'agent aurait pu caresser l'espoir d'une quelconque bienveillance des planificateurs ARPEJ.
Que nenni reprise à 6H00 le lendemain.

Malgré les nombreux signalements effectués au cours des CHSCTD de Loire-Atlantique l'ARPEJ persiste et signe se cachant toujours derrière les fameuses nécessités de service.

En attendant ce ne sont pas les planificateurs qui travaillent avec une arme létale et qui se retrouvent sur la route en mettant en danger les autres automobilistes !!!

Le syndicat **Fo justice de la DISP de Rennes** s'interroge sur la méthode employée actuellement au sein de l'ARPEJ pour combler le manque d'effectif.

Le syndicat **Fo justice de la DISP de Rennes** s'indigne également du temps de repos dont a bénéficié le collègue, comme cela se produit trop souvent avec l'ensemble des agents.

L'ARPEJ aurait dû être « force de proposition » pour que l'agent puisse bénéficier de son temps de repos le lendemain.

Le syndicat **Fo justice de la DISP de Rennes** sera vigilant sur ce sujet pour que les collègues du PREJ puissent bénéficier d'un temps de repos réglementaire car les agents dédiés au PREJ ne sont pas des machines.

Le syndicat **Fo justice de la DISP de Rennes** condamne que la politique des statistiques prévaut sur la sécurité de tous et rappelle aux responsables de l'ARPEJ qu'ils doivent veiller à la sécurité et à la protection des agents et lorsque l'inévitable arrivera les coupables devront assumer !

SLP **FO Justice DISP DE RENNES**

Le :25 03 2022

